

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/12/2011

Réception par le Prefet : 12/12/2011

Publication : 14/12/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2011-5-6-5

Séance du jeudi 8 décembre 2011

BUDGET PRIMITIF 2012 EQUIPEMENTS RURAUX C02 ELECTRIFICATION RURALE C221

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne en date du 15 novembre 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire au titre des programmes d'investissement dans le domaine des Equipements Ruraux 2012 – Electrification Rurale, les montants de 200 000 € pour les Autorisations de Programme et de 200 000 € pour les Crédits de Paiement,
- décide de donner délégation à la Commission Permanente pour l'individualisation et la programmation de ces opérations.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté